

REÇU 26 AOUT 2019



M. David Blough
Directeur Général
PLAY International
173 rue de Vaugirard
75015 PARIS

SNEP FSU
M. Benoît Hubert
76 rue des Rondeaux
75020 PARIS

Paris, le 21 août 2019

M. Benoit Hubert,

L'article de Claire Pontais, intitulé « Privatisation de la formation en EPS : vue d'esprit ou début de réalité ? » du 25 mai 2019 comporte des erreurs et amalgames concernant l'association PLAY International.

Conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, nous exerçons notre droit de réponse qui permet d'apporter les rectifications concernant notre action et notre engagement en faveur de l'éducation en France et dans le monde. Vous trouverez ci-après le contenu que nous souhaitons publier dans le cadre d'une diffusion identique à celle de l'article en question.

Je vous prie de croire en l'expression de ma considération distinguée.

M. David Blough

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.



L'article de Claire Pontais, intitulé « Privatisation de la formation en EPS : vue d'esprit ou début de réalité ? » du 25 mai 2019 comporte des erreurs et amalgames concernant de l'association PLAY International. Sans être exhaustif, vous trouverez ci-après un certain nombre de corrections.

Contrairement à ce qui est souligné dans l'article, la dimension internationale de l'action de PLAY International est loin d'être minoritaire et fait partie intégrante du projet de l'ONG. Depuis 1999, cet engagement en faveur de la solidarité internationale est fondamental. Si l'essor récent des actions en France traduit une progression des projets éducatifs en France métropolitaine et outre-mer, l'action dans les pays en voie de développement reste au cœur de notre dynamique associative. Dans les 3 années à venir, nous prévoyons que plus de 70% de notre budget sera consacré à cette action à travers l'ouverture de nouveaux projets au Sénégal et au Libéria.

Nous constatons par ailleurs que notre action dans ces pays, atteints par des catastrophes naturelles ou des guerres comme le Sri-Lanka, Haïti ou encore l'Afghanistan, a contraint les collaborateurs de l'association et ses partenaires à créer de nouvelles façons d'utiliser l'activité physique et sportive pour apporter des solutions éducatives pour les jeunes. Nous sommes attachés à ce que les innovations pédagogiques puissent être partagées et adaptées comme l'illustre le projet Playdagogie en France. L'article laisse entendre que l'association adopte une démarche assimilable à une organisation lucrative alors que la démarche est fondée sur une logique de solidarité, propre à son rôle d'ONG.

L'article publié laisse entendre que l'association remplacerait l'action du service public et des professionnels de l'éducation. Depuis l'origine, il s'agit pour l'association de faire « avec » et d'apporter des réponses co-construites et complémentaires à l'existant. En aucun cas PLAY International n'a la prétention de remplacer. La mission France construit d'ailleurs tous ses contenus avec des professeurs des écoles et autres professionnels de l'Education nationale. Ces outils sont disponibles gratuitement, en ligne notamment, dans une logique « open source ». L'association propose ensuite ses formations, sur des temps volontaires, aux professeurs des écoles qui le souhaitent et systématiquement en lien avec les CPC, CPD et IEN des circonscriptions concernées. L'objectif de PLAY International est de former des enseignants à un outil pouvant répondre à des besoins immédiats ou de plus long-terme, en complément d'autres outils et dans le cadre des programmes.

L'association dispose en outre d'un agrément avec le Ministère de l'Education nationale depuis 2009 mais ne dispose d'aucun détachement contrairement à ce qu'affirme l'article¹. Le soutien financier du Ministère de l'Education nationale ne représente en outre pas 48% de notre budget mais... 0.36%.

Aujourd'hui l'équipe pédagogique, composée de 6 formateurs pour toute la France, s'attache donc à la co-crédation de contenus pédagogiques avec les professionnels en exercice et à la formation des enseignants, éducateurs et animateurs qui souhaitent enrichir leurs pratiques. L'affirmation décrivant PLAY International comme une « ONG qui fonctionne essentiellement grâce à des bénévoles et des services civiques » est également fautive : l'équipe « France » compte 10 salariés, deux volontaires en Service Civique (qui ne sont pas formateurs) et aucun bénévole en position de formateur.

PLAY International n'inscrit pas son action dans le cadre de l'EPS. Comme le stipule, notamment, la précédente convention cadre de l'association avec le Ministère de l'Education nationale, l'objectif de la Playdagogie, méthode d'éducation par le jeu sportif et le débat modélisée par l'association, correspond à des objectifs pédagogiques associés à l'enseignement morale et civique (EMC) et au parcours de santé.

¹ Extrait de l'article : « Cette ONG été conventionnée par le MEN et a obtenu une décharge d'enseignant (alors même que le ministère les refuse à des associations telles l'USEP ou le GFEN) ». PLAY n'a actuellement aucun enseignant détaché. Sur les 10 années de convention, elle a accueilli un enseignant pendant 18 mois. Pour information, l'USEP compte 4 détachements de ministères en 2018 (rapport d'activités).